

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1102

présenté par
Mme Chikirou

à l'amendement n° 842 de Mme Morel

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« déterminées après une consultation publique »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision